



N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
<b>LOT 1 - PAYSAGE</b>			
	<b><u>I - PRESTATIONS GENERALES</u></b>		
<b>100</b>	<p><b>INSTALLATION, REPLIEMENT ET SIGNALISATION DE CHANTIER - FOURNITURE, MAINTENANCE, REPLI DES BARRIERES</b></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement la construction, l'entretien et l'amortissement de toutes les installations de chantier de l'entreprise, l'aménagement des aires de stockage et des pistes, la fourniture des barrières nécessaires, conformément aux prescriptions du C.C.A.P. et du C.C.T.P.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les bureaux et baraquements de l'entreprise</li> <li>- un bureau pour les réunions de chantier</li> <li>- les branchements provisoires de toutes natures nécessaires au fonctionnement du matériel et à la marche générale des travaux (eau, énergie, téléphone, etc...), les consommations correspondantes.</li> <li>- le transport à pied d'oeuvre et la mise en place, pour chaque phase de basculement de circulation, de dispositifs de sécurité,</li> <li>- le cas échéant, feux tricolores d'alternance,</li> <li>- les clôtures et palissades de chantier, y compris leur entretien pendant la durée des travaux, pour tous les lots,</li> <li>- les frais de gardiennage et de surveillance éventuelle du chantier, de jour et de nuit,</li> <li>- les frais imputables à l'application des prescriptions de toutes les mesures d'ordre, de sécurité et d'hygiène,</li> <li>- les mesures particulières relatives à la propreté du chantier,</li> <li>- l'aménagement et l'entretien des pistes de chantier et des aires de stockage,</li> <li>- la remise en état définitive des lieux,</li> <li>- tous les plans de détail nécessaire à la bonne exécution des travaux, dont un plan de nivellement (semis de points).</li> </ul> <p>Le montant du forfait sera réglé à l'entrepreneur à raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>† 60 % (soixante pour cent) après achèvement des installations et amenée à pied d'oeuvre du matériel,</li> <li>† 40 % (quarante pour cent) après remise en état des lieux, le chantier terminé.</li> </ul> <p>Le forfait :</p>	<b>ff</b>	
<b>101</b>	<p><b>PANNEAUX D'INFORMATION</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose d'un panneau d'information aux abords du chantier pendant la durée des travaux, conforme aux prescriptions du Maître d'Ouvrage et fixé sur plots béton et poteaux de fixation à une hauteur &gt; 2,3 m. Ce panneau, d'une hauteur de 1,50 m et d'une largeur de 1,50 m devra comporter toutes les inscriptions suivantes : la désignation du Maître d'Ouvrage et des financeurs, leur logo, Maître d'Œuvre, le montant des travaux TTC, le mode de financement et participations, la désignation de l'entreprises des travaux et leur adresse. La maquette du panneau sera réalisée par l'entreprise et soumise à l'approbation du maître d'ouvrage.</p> <p>Il comprend entre autre la maintenance du panneau pendant toute la durée des travaux, sa dépose et son évacuation en fin de chantier</p> <p>L'unité :</p>	<b>u</b>	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
102	<p><b>PLANS ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait la réalisation par l'entrepreneur des études d'exécution et de méthodes d'exécution, des ouvrages définitifs et des ouvrages provisoires. Il comprend notamment l'établissement, les modifications éventuelles, le nombre et les frais de tirage, de transmission et la remise au Maître d'Œuvre tel que définis au CCTP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du programme des études d'exécution,</li> <li>- des plans et notes d'exécutions (plan d'implantation, plan de terrassement, plan de nivellement, carnet de détail des ouvrages, coupes, profils, plan de coffrage, plan de ferrailage, cahier des profils en travers particuliers, cahier des profils en long, notes de calcul ...);</li> <li>- des notices explicatives des programmes automatiques utilisés,</li> <li>- les métrés conformes aux plans visés,</li> <li>- de toutes notes techniques nécessaires à l'exécution,</li> <li>- les protections provisoires si nécessaires,</li> <li>- plan des protections provisoires,</li> <li>- fiche d'agrément des matériaux.</li> </ul> <p>Il tient compte des frais liés à la mise en place d'un système de contrôle intérieur de la qualité des études d'exécution.</p> <p>Il tient compte également des frais liés à l'édition des documents, aux réunions provoquées par le Maître d'œuvre et à l'assistance technique du chantier.</p> <p>Outre les prestations énumérées ci-dessus, ce prix rémunère le pilotage et la coordination de l'ensemble des études, y compris celles des superstructures et équipements pour lesquelles le titulaire du marché sera l'interlocuteur unique du Maître d'oeuvre et le seul responsable des études d'exécution ainsi que de l'assurance de la qualité requise de ces dernières.</p> <p>A cet effet, l'entrepreneur fait sur place tous les relevés nécessaires et demeure responsable des conséquences de toute erreur de mesure. Il doit, suivant le cas, établir, vérifier ou compléter les calculs de stabilité et de résistance. S'il reconnaît une erreur dans les documents de base fournis par le maître de l'ouvrage, il doit le signaler immédiatement par écrit au maître d'oeuvre. Remise des documents pour visa au maître d'oeuvre 15 jours à partir de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la phase préparation.</p> <p>Le forfait :</p>	ft	
103	<p><b>CONSTAT D'HUISSIER AVANT TRAVAUX</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait la réalisation, avant travaux, d'un constat d'huissier concernant l'état des lieux détaillé de la zone intéressée par les travaux et de ses abords immédiats (voies, murs de clôture et de façades et toutes autres choses pouvant être dégradées pendant les travaux).</p> <p>Le document produit par l'officier de justice devra contenir toutes les indications permettant d'apprécier de façon certaine l'état des lieux avant l'intervention de l'entreprise.</p> <p>Le document sera produit en deux exemplaires au Maître d'oeuvre.</p> <p>Le forfait :</p>	ft	
104	<p><b>IMPLANTATION ET PIQUETAGE</b></p> <p>Ce prix rémunère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le contrôle du calage du plan topographique et la vérification de l'implantation des bornes OGE,</li> <li>- l'implantation générale du chantier par un géomètre expert,</li> <li>- le piquetage général, les piquetages complémentaires, les piquetages spéciaux des ouvrages enterrés, la mise en place de "points lourds" qui serviront de référence tout au long du chantier</li> <li>- le maintien du piquetage ou son éventuel remplacement pendant toute la durée du chantier</li> </ul> <p>Le forfait :</p>	ft	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
105	<p><b>DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait la réalisation de dossier DOE comprenant les plans de recolement des voiries et des réseaux, conformes aux travaux réalisés et comprenant les indications des bordures et revêtements mis en œuvre, des pentes, cotes et points singuliers réalisés, le report du mobilier urbain, candélabre et en règle générale de tout élément de surface, la détermination des fils d'eau et chutes éventuelles, les croisements de canalisation existante et les écarts constatés, les pièces spéciales, le nombre de fourreau et leur type, les pentes et diamètre des tuyaux d'assainissements, ainsi que toute information nécessaire à la parfaite compréhension des ouvrages réalisés, sous forme de plan topographique au 200e rattaché au système Lambert 93 et IGN1969. De plus le dossier sera complété par toutes les fiches techniques des matériaux et mobiliers mis en œuvre dans le cadre du chantier. Le dossier sera remis en 2 ex papier et 1 CD.</p> <p>L'unité :</p>	u	
200	<p><b><u>II - PREPARATION ET TERRASSEMENTS</u></b></p> <p><b>DEPOSE ET MISE A DISPOSITION DE MOBILIER URBAIN</b></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, la dépose soignée des panneaux, potelets, barrières..., y compris stockage soigné sur site ou amenée au dépôt des services technique de la commune, y compris le démontage des éléments et la démolition des maçonneries de fondation, évacuation et/ou valorisation des déblais et le remblaiement de l'excavation avec un matériau adapté à la destination future de la zone impactée (terre de remblai ou 0/80 compacté tous les 30 cm)</p> <p>Le forfait :</p>	ft	
201	<p><b>DECOUPE DE REVETEMENT DE SURFACE</b></p> <p>Ce prix rémunère la découpe de revêtement au marteau piqueur à palette ou à la scie quelle que soit l'épaisseur, les frais de main d'oeuvre nécessaires, le transfert et la location du compresseur.</p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	
202	<p><b>DEMOLITION DU REVETEMENT DE LA CHAUSSEE EXISTANTE</b></p> <p>Ce prix rémunère la démolition de la chaussée existante, l'arrachage manuel ou mécanisé de la couche de roulement existante et ce sur n'importe quelle épaisseur, le chargement de l'enrobé et évacuation en décharge, y compris droits de décharge, le nettoyage et le balayage des voies empruntées.</p> <p>Le mètre carré :</p>	m2	
204	<p><b>DEPOSE DE BORDURES EXISTANTES</b></p> <p>Ce prix rémunère la dépose de bordures existantes, y compris l'évacuation aux centres de traitement agréés toutes sujétions.</p> <p>Le mètre linéaire en place :</p>	ml	
205	<p><b>ABATTAGE D'ARBRES</b></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, l'abattage d'arbres situés dans l'emprise du projet et n'étant pas conservés. Il comprend également le débroussaillage autour de l'arbre, l'arrachage complet des racines, le remblaiement de la fouille en terre de remblai ou en GNT 0/80 compacté tous les 30cm selon la destination de la zone impactée, la remise en état du terrain, l'évacuation et la mise en centre de compostage des déchets verts.</p> <p>L'unité :</p>	u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
206	<p><b>DESSOUCHAGE</b></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, le dessouchage d'arbres abattus situés dans l'emprise du projet et n'étant pas conservés. Il comprend également le débroussaillage autour de la souche, l'arrachage complet des racines, le remblaiement de la fouille en remblai ou GNT 0/80 compacté tous les 30cm selon la destination de la zone impactée, la remise en état du terrain, l'évacuation et la mise en centre de compostage des déchets verts.</p> <p>L'unité :</p>	u	
207	<p><b>DECAPAGE ET MISE EN STOCK DE LA TERRE VEGETALE</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre carré de décapage de terre végétale sur une épaisseur moyenne de 30cm , par des moyens mécaniques ou partiellement à la main, y compris tri des matériaux indésirables de nature minérale (cailloux, blocs, éléments ferreux, ...) et végétale (souches, herbes, plantes vivaces, ...), leur stockage sur le site pour réemploi.</p> <p>Le mètre carré en place :</p>	m2	
208	<p><b>TERRASSEMENTS EN DÉBLAIS EN TERRAIN DE TOUTE NATURE, MÊME ROCHER COMPACT, ET MISE EN DEPOT SUR SITE OU ÉVACUATION EN DÉCHARGE</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube de matériaux en place la réalisation de terrassements en déblais de toute nature y compris rocher compact pour tout type d'ouvrage hors tranchées et comprend le piquetage et l'implantation, les sujétions liées à la protection des réseaux divers et à leurs organes d'affleurement, l'extraction des matériaux et leur mise en dépôt pour mise en remblai ultérieure, ou évacuation en décharge si impropre au remblai, le chargement, transport aux centres de traitement agréés ainsi que le déchargement, la protection contre les eaux de toute nature, les sujétions liées au phasage, le réglage des talus au profil définitif, et toutes sujétions.</p> <p>Le mètre cube en place :</p>	m3	
209	<p><b>REMBLAI POUR MISE EN FORME DU TERRAIN AVEC REEMPLOI DES DEBLAIS EXTRAITS OU FOURNITURE DE REMBLAIS D'APPORT</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube de matériaux en place la réalisation de terrassements en remblais avec matériaux repris sur site ou bien matériaux d'apport, de bonne qualité soumis à l'approbation du Maître d'oeuvre, en vue du nivellement du terrain et de l'établissement des plates-formes, la protection contre les eaux de toute nature, les sujétions liées au phasage, le réglage des talus au profil définitif, et toutes sujétions.</p> <p><b>a Matériaux d'apport</b> Le mètre cube en place :</p> <p><b>b Matériaux de réemploi des terres issues des fosses de plantation, fondations des jeux, tranchées</b> Le mètre cube en place :</p>	m3  m3	
300	<p><b><u>III - RESEAUX</u></b></p> <p><b><u>EAUX PLUVIALES</u></b></p> <p><b>TRANCHEE POUR COLLECTEUR PRINCIPAL Y COMPRIS BLINDAGE ET EVACUATION DES DEBLAIS EN DECHARGE</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre cube hors foisonnement de réalisation de tranchée, pour pose de collecteurs principaux, par des moyens mécaniques ou partiellement à la main, dans terrain de toute nature, y compris l'évacuation des déblais en décharge.</p> <p>Il comprend également toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre de main d'œuvre et matériaux pour croisements et longements d'obstacles, étaitements et blindages de la fouille au delà de 1,30m., ainsi que la fourniture éventuelle d'un système de pompage jusqu'à 50m³/h pour l'assèchement de la fouille.</p> <p>Le mètre cube en place :</p>	m3	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
301	<p><b>SABLE OU GRAVETTE (SUIVANT CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES DU TERRAIN) POUR LIT DE POSE ET ENROBAGE DES CANALISATIONS</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube de matériaux compactés en place la fourniture, chargement, transport, déchargement à pied d'œuvre et mise en œuvre de sablon ou bien gravette pour confection du lit de pose et de l'enrobage des canalisations, y compris compactage soigné et toutes sujétions de mise en œuvre manuelle et/ou mécanique. Le choix de l'emploi de sable ou bien de gravette sera fait en fonction des caractéristiques hydrologiques du terrain rencontré et des règles de l'art s'appliquant.</p> <p>Le mètre cube :</p>	m3	
302	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PVC CR8 POUR EP</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre linéaire de fourniture et pose de canalisation PVC CR8, y compris coupes, dressage de fond, pose sur terre meuble et toutes sujétions.</p> <p><b>b Pour f 200 mm :</b> Le mètre linéaire :</p>	ml	
303	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE REGARD DE VISITE f1000</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de regard de visite en béton préfabriqué de diamètre 1000 mm de profondeur 2,0 m, la fourniture et la scellement d'un tampon fonte 600 mm type PAMREX ou similaire, y compris terrassement complémentaire dans terrain de toute nature, évacuation des déblais au décharges de l'entrepreneur.</p> <p>remblaiement en gravier tout venant, compactage par couche de 0,20 blindage et évacuation des eaux éventuelles, fourniture et pose de joint souple et étanche type FORSHEDA ou similaire, raccordement souple et étanche des canalisations, fourniture et pose des joints entre éléments, et toutes sujétions de fourniture et main d'oeuvre.</p> <p>L'unité, jusqu'à profondeur 2 m :</p>	u	
304	<p><b>TRANCHEE DRAINANTE POURVUE DE DRAIN ROUTIER DIAMETRE 100 MM, MATERIAUX 20/40</b></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'une tranchée drainante de 0,5 m de largeur et 1 m de profondeur, pourvue de drain routier diamètre 100 mm, matériaux drainants 20/40 entourés enveloppe géotextile.</p> <p>Y compris terrassement, évacuation des eaux éventuelles, matériaux de réglage, remblaiement, toutes fournitures, main d'oeuvre et toutes sujétions.</p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	
305	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE REGARD DE BRANCHEMENT 500x500</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de regard de branchement en béton préfabriqué de 500x500 mm de profondeur 1,5 m, la fourniture et la scellement d'un tampon fonte 600 mm type PAMREX ou similaire, y compris terrassement complémentaire dans terrain de toute nature, évacuation des déblais au décharges de l'entrepreneur,</p> <p>remblaiement en gravier tout venant, compactage par couche de 0,20 blindage et évacuation des eaux éventuelles, fourniture et pose de joint souple et étanche type FORSHEDA ou similaire, raccordement souple et étanche des canalisations, fourniture et pose</p> <p>L'unité, jusqu'à profondeur 1,5 m :</p>	u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
306	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE REGARD BETON AVEC GRILLE EAUX PLUVIALES</b></p> <p>Ce prix rémunère la réalisation d'une grille en fonte avec cheminée en béton préfabriqué à décantation minimale de 0,40 m, y compris le terrassement complémentaire dans terrain de toute nature, l'évacuation des déblais en décharges, le remblaiement en grave 0/80, le compactage par couche de 0,20, les blindages et étaitements éventuels, l'évacuation des eaux éventuelles, ainsi que la fourniture et la pose des pièces de raccordement spéciales nécessaires au raccordement étanche des conduites neuves sur l'ouvrage (joints, conduites, coudes, raccords adaptés à la nature et au diamètre des conduites à raccorder) , la mise à niveau en fin de chantier si nécessaire et toutes sujétions de fourniture et main d'oeuvre.</p> <p><b>a</b> Grille concave 400*400 mm L'unité :</p>	u	
307	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE REGARD PUIITS PERDU</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de regard de visite en béton préfabriqué de diamètre 1000 mm de profondeur 2,0 m, la fourniture et la scellement d'une grille fonte 600 mm type PAMREX ou similaire, y compris terrassement dans terrain de toute nature, évacuation des déblais au décharges de l'entrepreneur, constitution d'un massif drainant, remblaiement en gravier roulés, blindage et évacuation des eaux éventuelles, raccordement souple et étanche des canalisations, fourniture et pose des joints entre éléments, et toutes sujétions de fourniture et main d'oeuvre</p> <p>L'unité, jusqu'à profondeur 2 m :</p>	u	
310	<p><b><u>EAUX USEES</u></b></p> <p><b>TRANCHEE POUR BRANCHEMENTS Y COMPRIS BLINDAGE ET EVACUATION DES DEBLAIS EN DECHARGE</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre cube hors foisonnement de réalisation de tranchée, pour pose de branchements, par des moyens mécaniques où partiellement à la main, dans terrain de toute nature, y compris l'évacuation des déblais en décharge.</p> <p>Il comprend également toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre de main d'œuvre et matériaux pour croisements et longements d'obstacles, étaitements et blindages de la fouille au delà de 1,30m., ainsi que la fourniture éventuelle d'un système de pompage jusqu'à 50m³/h pour l'assèchement de la fouille.</p> <p><b>a</b> Profondeur jusqu'à 1,30 (absence de blindage) Le mètre cube en place ;</p>	m3	
311	<p><b>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE REMBLAIS EN GRAVE 0/80</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre cube de fourniture, chargement, transport, déchargement à pied d'oeuvre et mise en oeuvre de grave naturelle 0/80 pour le remblaiement des fouilles et tranchées y compris compactage soigné par couche de 0,30 m et toutes sujétion</p> <p>Le mètre cube en place :</p>	m3	
1	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PVC CR8 POUR EP</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre linéaire de fourniture et pose de canalisation PVC CR8, y compris coupes, dressage de fond, pose sur terre meuble et toutes sujétions.</p> <p><b>b</b> Pour f 200 mm : Le mètre linéaire :</p>	ml	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
312	<p><b>HYDROCURATION PREALABLE DES CANALISATIONS (EU + EP)</b> Hydrocurage préalable des canalisations comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nettoyage préalable du réseau par hydrocurage (collecteurs et branchements),</li> <li>- tous les frais de mise à disposition du matériel nécessaire,</li> <li>- l'obtention des autorisations pour branchement éventuel sur borne incendie ou autre,</li> <li>- la fourniture et le transport de l'eau sur le site nécessaire à l'hydrocurage,</li> <li>- le pompage et l'évacuation en décharge des boues.</li> </ul> <p><b>a pour collecteur DN 200</b> Le mètre linéaire :</p>	ml	
313	<p><b>INSPECTION VISUELLE OU TELEVISUELLE (EU+ EP)</b> Inspection intérieure des collecteurs et canalisations de branchement par caméra, comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tous les frais de mise à disposition du matériel nécessaire,</li> <li>- l'inspection des joints et des raccordements sur tuyaux et regards,</li> <li>- la production d'une cassette vidéo et d'un rapport détaillé en 4 exemplaires présentant les photographies et distances des anomalies détectées.</li> </ul> <p><b>a pour collecteur DN 315 mm</b> Le mètre linéaire :</p>	ml	
320	<p><b><u>EAU POTABLE</u></b></p> <p><b>TRANCHEE POUR CONDUITE AEP Y COMPRIS EVACUATION DES DEBLAIS EN DECHARGE</b></p> <p>Ce prix rémunère le mètre cube hors foisonnement de réalisation de tranchée, pour pose de conduites d'eau potable, par des moyens mécaniques où partiellement à la main, dans terrain de toute nature, y compris l'évacuation des déblais en décharge.</p> <p>Il comprend également toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre de main d'œuvre et matériaux pour croisements et longements d'obstacles, étaielements et blindages de la fouille au delà de 1,30m., ainsi que la fourniture éventuelle d'un système de pompage jusqu'à 50m³/h pour l'assèchement de la fouille.</p> <p>Le mètre cube en place ;</p>	m3	
321	<p><b>SABLE OU GRAVETTE (SUIVANT CARACTERISTIQUES HYDROLOGIQUES DU TERRAIN) POUR LIT DE POSE ET ENROBAGE DES CANALISATIONS</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube de matériaux compactés en place la fourniture, chargement, transport, déchargement à pied d'œuvre et mise en œuvre de sablon ou bien gravette pour confection du lit de pose et de l'enrobage des canalisations, y compris compactage soigné et toutes sujétions de mise en œuvre manuelle et/ou mécanique. Le choix de l'emploi de sable ou bien de gravette sera fait en fonction des caractéristiques hydrologiques du terrain rencontré et des règles de l'art s'appliquant.</p> <p>Le mètre cube :</p>	m3	
322	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE CANALISATION PEHD PN16 EAU POTABLE</b> Ce prix rémunère le mètre linéaire de fourniture et pose en tranchée ouverte de canalisations polyéthylène haute densité en série 16 bars conforme aux normes en vigueur, y compris dressage du fond de fouille, grillage avertisseur, et épreuves de canalisations, y compris raccord ou joint soudé.</p> <p>Les prix s'appliquent également pour les canalisations à joint automatique auto buté. et toutes sujétions.</p> <p><b>a PEHD PN16 DN32</b> Le mètre linéaire :</p> <p><b>b PEHD PN16 DN63</b> Le mètre linéaire :</p>	ml  ml	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
323	<p><b>RACCORDEMENT SUR CONDUITE EXISTANTE EN CHARGE</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité le raccordement sur conduite existante en charge de toute nature sous le contrôle du Service des Eaux, comprenant : le dégagement et le soutènement de la conduite en place, la fourniture et pose des équipements de la prise en charge, le piquage sur la conduite.</p> <p>L'unité</p>	u	
324	<p><b>BRANCHEMENT AEP SUR CANALISATION</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un branchement sur canalisation d'un diamètre inférieur à 150 mm en fonte, en acier, en amiante ou en P.V.C. ou en polyéthylène comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le dispositif de piquage sur la canalisation par collier de prise en charge ou par interposition d'un té sur une conduite en P.V.C. ;</li> <li>- la fourniture et la pose d'un robinet de prise tout bronze du type inversé à fermeture à droite au quart de tour ;</li> <li>- la fourniture et la pose d'un tube allonge et d'une bouche à clé à tête réglable</li> </ul> <p>L'unité</p>	u	
325	<p><b>FOURNITURE ET POSE D'UNE VANNE DE VIDANGE</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un dispositif de vidange de la canalisation (vanne sous bouche à clé) y compris évacuation vers un exutoire EP</p> <p>L'unité</p>	u	
326	<p><b>REGARD COMPTEUR ET DISPOSITIF ET BORNE DE COMPTAGE</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'une borne pour compteur d'eau, d'un modèle agréé, en mousse isolante enrobé de PVC, composé d'un corps, d'une réhausse, d'un coffret, d'un ensemble de comptage avec clapet anti-retour ou robinet purge, coude, manchette, raccords et étrier de fixation. Il comprend l'exécution des terrassements en déblai et remblai, la fourniture et pose des matériaux annexes, les raccordements de part et d'autre de l'ouvrage.</p> <p>L'unité</p>	u	
330	<p><b><u>RESEAUX SECS</u></b></p> <p><b>OUVERTURE ET REMBLAIEMENT DE TRANCHÉES POUR RÉSEAUX ECLAIRAGE ET ALIMENTATION ELECTRIQUE</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la réalisation de tranchée pour pose de réseaux secs, par des moyens mécaniques ou partiellement à la main, dans terrain de toute nature, et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le piquetage et l'implantation de la tranchée,</li> <li>- la découpe des revêtements,</li> <li>- l'ouverture de la tranchée, y compris stockage des matériaux sur site pour réemploi éventuel, le chargement, transport en dépôts ou aux centres de traitement agréés ainsi que le déchargement des déblais jugés inaptes à la réutilisation en remblai par le maître d'œuvre,</li> <li>- la protection contre les eaux de toute nature,</li> <li>- la préparation, le réglage et le compactage soigné du fond de fouille,</li> <li>- la fourniture, chargement, transport, déchargement à pied d'œuvre et mise en œuvre de sablon pour confection du lit de pose et de l'enrobage des réseaux secs,</li> <li>- la fourniture et mise en œuvre de GNT 0/80 pour réalisation du remblaiement de tranchée jusqu'au fond de forme de la chaussée et/ou du trottoir, y compris compactage soigné par couche de 0,30m maximum et évacuation des matériaux excédentaires,</li> <li>- les sujétions liées au phasage et toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre de main d'œuvre, matériels et matériaux pour croisements et longements d'obstacles.</li> </ul> <p><b>b Tranchée de largeur 0,40 m, de profondeur 0,90 m, pour un réseau</b></p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
331	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE AVERTISSEUR</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose d'un grillage avertisseur de couleur appropriée à la nature du réseau, posé à une distance de 0,20 à 0,30m au-dessus de la génératrice supérieure du réseau.</p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	
333	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE FOURREAU JANOLÈNE AIGUILLÉ</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire de fourreau en place la fourniture et pose en tranchée ouverte de fourreau janolène aiguillé en polyéthylène basse densité, y compris les pièces de raccord, coupes et toutes sujétions de fourniture, de pose et de main d'œuvre.</p> <p><b>a Ø63mm pour éclairage et BT</b></p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	
334	<p><b>FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE CHAMBRE DE TIRAGE</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité de chambres de tirage de dimension 40 x 40 avec tampon fonte, y compris terrassements et toutes sujétions de fourniture et main d'œuvre.</p> <p>L'unité</p>	u	
335	<p><b>FOURNITURE ET MISE EN PLACE EN FOND DE FOUILLE DE CÂLETTE DE TERRE</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire de câlette en place la fourniture et pose en fond de fouille d'un câble en cuivre nu de 25mm<sup>2</sup>, y compris coupures, chutes et toutes sujétions de fourniture et main d'œuvre.</p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	
337	<p><b>FOURNITURE ET MISE EN PLACE SOUS FOURREAU D'UN CÂBLE D'ALIMENTATION ELECTRICITE BASSE TENSION</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose en tranchée de câble d'électricité BT en aluminium comprenant le déroulage, le tirage sous fourreau et toutes sujétions.</p> <p><b>a section (4x35 mm<sup>2</sup>) à (3x95 mm<sup>2</sup> + 1x50 mm<sup>2</sup>), aluminium</b></p> <p>Le mètre linéaire :</p>	ml	
342	<p><b>RACCORDEMENT SUR COFFRET ELECTRICITE BT EXISTANT</b></p> <p>Ce prix rémunère le raccordement de câbles d'alimentation électricité BT sur coffret de branchement électricité BT existant, y compris toutes sujétions de fourniture et main d'œuvre.</p> <p>Le forfait :</p>	ft	
346	<p><b>FOURNITURE ET POSE DE BORNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE ESCAMOTABLE</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose de borne escamotable d'alimentation en électricité BT, y compris terrassement et évacuation des déblais, drainage, cuvelage en béton, encastrement, mise à la terre, raccordement des câbles, contrôle de conformité électrique par un organisme agréé et certificat de consuel, y compris toutes fournitures, sujétions et main d'œuvre pour un matériel mis en place suivant les normes du constructeur et prêt à fonctionner.</p> <p><b>a Borne d'alimentation électricité BT monophasé et triphasé, escamotable</b></p> <p>L'unité :</p>	u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
<p><b>400</b></p>	<p><b><u>IV - TRAVAUX DE CHAUSSEE, TROTTOIR</u></b></p> <p><b>FOURNITURE ET POSE DE BORDURES ET CANIVEAUX, EN ALIGNEMENT DROIT OU COURBE</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de bordure et caniveau, couleur au choix du maître d'ouvrage (pour granit et béton granité) sur présentation d'échantillon de 1 m, y compris le décaissement et l'évacuation des déblais aux centres de traitement, le déchargement, le rangement, le bardage à la demande, le compactage du fond de forme, la pose sur fondation en béton B16 sur 0,15 m d'épaisseur et 0,40 m de largeur, épaulement de 0,30 x 0,30 m, joint sec 2 à 3 mm (vide) avec joint de dilatation de 1 cm tous les 20m, un soin particulier est demandé pour le raccordement entre bordure et caniveau, bordures abaissées, à la coupe d'éléments à la scie suivant prescriptions du fabricant et toutes sujétions.</p> <p><b>a Bordures béton T2</b> Le mètre linéaire en place :</p> <p><b>c Bordures hautes quai bus béton</b> Le mètre linéaire</p>	<p><b>ml</b></p> <p><b>ml</b></p>	
<p><b>401</b></p>	<p><b>CONFECTION D'UNE STRUCTURE DE FONDATION EN GRAVE SEMI CONCASSÉE 0/31.5 OU 0/20</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de grave non traitée 0/31,5 ou 0/20 (norme NF P 11300) provenant de carrières, en couche de base et de réglage sur 0,30 m minimum sous piste cyclable et trottoir. Il comprend le compactage intensif du fond de forme des surfaces par moyen mécanique ou manuel, le réglage des surfaces planes ou/et l'exécution de toutes les formes de pentes prévues pour l'assainissement, le réglage et la vérification de l'implantation et des niveaux, y compris réalisation des essais internes de compactage pour vérification de la portance du fond de forme (50MPa) et évacuation des eaux de toutes provenance, la fourniture et mise en oeuvre d'un géotextile non tissé de classe 7 mini avec recouvrement des bords sur 0,20 m, le réglage mécanique ou partiellement à la main du 0/31.5, le compactage par couche successive y compris toutes sujétions de mise en oeuvre, d'essais et de contrôles, de piquetage et de nivellement complémentaire.</p> <p>Le mètre carré</p> <p><b>Entrée Nord - sous place haute en béton sablé</b></p> <p><b>Entrée Nord - sous raccordements ViaRhôna</b></p> <p><b>Entrée Nord - sous platelage posé sur lambourde</b></p> <p><b>Entrée Sud - sous terrasse haute en béton sablé</b></p> <p><b>Entrée Sud - sous raccordements ViaRhôna</b></p> <p><b>Entrée Sud - sous trottoir quai bus</b></p> <p><b>Entrée Sud - sous terrasse/rampe intermédiaire en béton sablé (ou en platelage bois si option)</b></p> <p><b>Entrée Sud - sous terrasse basse sous platelage bois</b></p>	<p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p> <p><b>m<sup>2</sup></b></p>	
<p><b>402</b></p>	<p><b>COUCHE DE ROULEMENT EN BETON BITUMINEUX SEMI-GRENU 0/10 DOSE A 150kg/m<sup>2</sup> (6cm)</b></p> <p>Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture (norme NF P 98 130), le transport et la mise en oeuvre (norme NF P 98 150) de béton bitumineux semi-grenu pour couche de roulement sur chaussées, parkings, trottoirs ou autres y compris imprégnation du support, respect des pentes et des dévers, épandage, cylindrage et toutes sujétions de protection et de nettoyage des matériaux mitoyens, des bordures, bordurettes, caniveaux, regards, du mobilier, ... existants ou mis en place.</p> <p>Ce prix comprend également les sujétions d'exécution des joints longitudinaux avec un compacteur équipé de la roue latérale, ainsi que l'exécution des sifflets de raccordement provisoires ou définitifs à l'extrémité de chaque bande, ainsi que le découpage franc des joints transversaux de construction ou d'arrêt de chantier, avant la reprise de la mise en oeuvre par bande ainsi que le badigeonnage des joints à l'émulsion de bitume.</p> <p>Le poids des matériaux mis en oeuvre résultera des bulletins de pesée par le producteur. Un exemplaire de ce bulletin sera remis au représentant du maître d'ouvrage sur le chantier.</p> <p>Ce prix s'applique quel que soit le lieu de mise en oeuvre.</p> <p>La tonne :</p>	<p><b>t</b></p>	



N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
501	<p><b>PLATELAGE BOIS POSE SUR SOL FERME</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation des terrasses et rampes d'accès (en option) en platelage bois selon plan de principe des platelages joint au dossier.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conception, la fabrication et la mise en œuvre du platelage bois sur les surfaces repérées sur le plan de principe des platelages.</li> <li>- la réalisation d'une plateforme support constituée d'une grave drainante 20/40 ép.30cm sur géotextile et d'une couche de réglage en graviers roulés ép10cm</li> <li>- la réalisation d'une plateforme avec une structure porteuse en lambourdes de bois de pays de classe IV section 6x10cm et lames de platelage en chêne classe III de 140 x 40 mini</li> <li>- la pose des lambourdes au sol sur patins plastique haute densité ép.1cm mini</li> <li>- les fixations par équerres et visserie inox</li> </ul> <p>Compris les plans de concept, les notes de calcul pour vérification des dimensions.</p> <p>Le mètre carré</p>	m <sup>2</sup>	
502	<p><b>GRADINS PLATELAGE BOIS</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la réalisation de gradins de largeur 90 cm en platelage bois à la liaison entre les 2 aires de jeux, selon plan de principe des platelages.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conception, la fabrication et la mise en œuvre du platelage bois sur les surfaces repérées sur le plan de principe des platelages.</li> <li>- la réalisation d'une structure porteuse constituée de poteaux bois Acacia classe IV section mini 10 x 10 cm, moises en chêne classe III de section mini 6 x 10 cm, lambourdes en chêne classe III section mini 6 x 10 cm y compris fixation par équerres et visserie inox</li> <li>- la fixation des poteaux dans un béton de scellement ou fichés jusqu'à la mobilisation d'efforts suffisants par frottement ou jusqu'au bon sol. Des tests en chantier seront réalisés pour définir la bonne méthode de fixation.</li> <li>- la f et pose des lames de platelage de 140 x 40 mm mini en chêne classe III</li> <li>- la fourniture et pose de bastaings de chêne classe III de section 8x22 cm pour former les nez de marche</li> <li>- la fixation des éléments par équerres et visserie inox</li> </ul> <p>.Compris les plans de concept, les notes de calcul pour vérification des dimensions.</p> <p>Le mètre carré</p>	m <sup>2</sup>	
503	<p><b>TRAITEMENT ANTI-DERAPANT</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré de platelage traité, le rainurage des lames et l'incorporation de résine coulée dans la masse, selon implantation figurant sur les plans joints au dossier.</p> <p>Le mètre carré</p>	m <sup>2</sup>	
504	<p><b>PLANCHE DE RIVE AUTOUR DE L'AIRE DE JEUX DES PETITS</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose d'une planche de rive en Acacia classe IV d'une hauteur de 45 cm mini, autour de l'aire de jeux des petits pour le soutien du mulch, y compris fixation par visserie inox.</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	
505	<p><b>GARDE-CORPS DU BELVEDERE</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire la réalisation de garde-corps sécurisé selon plan de détail joint au dossier. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un garde-corps composé de montants verticaux constitués de plats en acier galvanisé de 50 x 8 mm et de cadres en tube acier galvanisé de section 2 cm mini assemblés aux montants par visserie inox</li> <li>- un remplissage des cadres avec filets inox à mailles extensibles souple type X-Tend ou similaire sur cadre tubulaire.</li> <li>- L'ensemble est coiffé par un plateau incliné en bois de classe IV de section 23x4cm. - le garde-corps sera fixé sur la structure du platelage par platine en acier galvanisé ép 8mm au moyen de visserie inox.</li> </ul> <p>. Compris plans de conception et notes de calcul pour application des normes en vigueur.</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
506	<p><b>MAIN COURANTE POUR ESCALIERS ENTREE SUD</b> Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'une main courante, selon plan de détail joint au dossier, composée de plats en acier galvanisé de 50 mm x 8 mm ép. avec renfort en T à l'axe. - la main courante sera vissée au sol par platine sur le platelage bois ou scellement chimique sur le béton sablé. Compris fixations et visserie inox, plans de conception et notes de calcul pour application des normes en vigueur.</p> <p><b>a Main courante simple</b> L'unité</p> <p><b>b Main courante double</b> L'unité</p>	u	
507	<p><b>MAIN COURANTE RAMPES D'ACCES ENTREE NORD</b> Ce prix rémunère au mètre linéaire la réalisation d'une main courante, selon plan de détail joint au dossier, composée de montants verticaux en plats en acier galvanisé de 50 mm x 8 mm d'ép. fixés sur platines de 12x12xép.8mm avec main courante bois de classe IV de section 5x8cm. - la main courante sera vissée au sol par platine sur le platelage bois avec visserie inox. Compris fixations et visserie inox, plans de conception et notes de calcul pour application des normes en vigueur. Le mètre linéaire</p>	ml	
508	<p><b>EMMARCHEMENTS BOIS SUR GRADINS</b> Ce prix rémunère à l'unité la réalisation d'un escalier de 2 marches posé sur les gradins bois à la liaison entre les 2 aires de jeux ou pour l'accès au belvédère, selon plan de principe des platelages. Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conception, la fabrication et la mise en œuvre des escaliers de 2 marches en bastaings bois repérés sur le plan de principe joint au dossier.</li> <li>- la fourniture et pose de 2 bastaings de chêne classe II, de sections 13x30 cm et 26x30 cm, de longueur adaptée à la largeur de l'escalier</li> <li>- la visserie inox nécessaire à la fixation</li> </ul> <p>Compris les plans de concept, les notes de calcul pour vérification des dimensions.</p> <p><b>a Pour un escalier de 1m de large</b> L'unité</p> <p><b>b Pour un escalier de 4m de large</b> L'unité</p>	u u	
509	<p><b>CHASSE-ROUES</b> Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et mise en œuvre de tube en acier galvanisé à section carrée de 5 x 5 cm, vissé sur le platelage bois, selon plan de principe joint au dossier. Le mètre linéaire</p>	ml	
510	<p><b>CERCLAGE METALLIQUE ENTOURAGE D'ARBRES</b> Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'un cerclage métallique constitué d'une cornière métallique soudée en acier galvanisé, fixée sur platelage et lambourdes pour les zones sur pilotis ou sur platelage/lambourdes et plots béton pour les zones sur sol ferme, y compris découpage soigné du platelage et toutes sujétions de fixations.</p> <p><b>a Pour un diamètre inférieur à 1 m (cas des arbres existants)</b> L'unité</p> <p><b>b Pour un diamètre de 2,00m +/- 50cm (cas des plantations)</b> L'unité</p>	u u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
600	<p><b>VI - MOBILIER</b></p> <p><b>MOBILIER GAMME LUXEMBOURG DE CHEZ FERMOB ou équivalent</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'assises de la gamme Luxembourg de chez Fermob ou équivalents en termes de qualité de qualité et esthétique, à structure en tube acier, dossier et assise à lattes galbées en acier, avec pattes de fixation au sol, RAL au choix du maître d'ouvrage, y compris transport et mise en oeuvre suivant cahier des charges du fabricant, présentation d'un échantillon d'une unité pour validation par le maître d'ouvrage..., scellement dans dés béton ou sur le platelage bois ainsi que toutes sujétions de parfaite réalisation (terrassements,...) suivant les recommandations du fournisseur.</p> <p>Emplacements à définir en cours de travaux.</p> <p><b>a Chaise acier avec pattes de fixation au sol</b> L'unité</p> <p><b>b Fauteuil Bridge acier avec pattes de fixation au sol</b> L'unité :</p>	<p>u</p> <p>u</p> <p>u</p>	
601	<p><b>TABLE DE PIQUE-NIQUE ET BANCS</b></p> <p>Ce prix rémunère au forfait la fourniture et pose d'une table de pique nique + 2 bancs</p> <p>Structure en acier galvanisé ép.8mm avec renforts soudé ép20mm</p> <p>Larg. des bancs (cm) : 45</p> <p>Dim. de la table (cm) : L 200 x l 85 x h 76</p> <p>Plateau L 200 x l 85 en lattes de douglas classe III de section 20x6cm fixés à la structure acier par visserie inox par le dessous</p> <p>La table et les bancs seront indépendants. Elles seront scellées au sol yc renfort des lattes bois pour table et banc par plat métallique - ép. 4mm - fixé sous chacune des structures par visserie inox par le dessous, et toutes sujétions de parfaite réalisation (terrassements,...) suivant les recommandations de l'entreprise en charge de la réalisation, tel qu'indiqué sur les plans et coupes, présentation d'un schéma détaillé et coté pour validation par le maître d'ouvrage, toutes fournitures main d'oeuvre et sujétions nécessaires à la réalisation intégrale de l'ouvrage.</p> <p>Le forfait :</p>	ff	
602	<p><b>CORBEILLES DE PROPLETE</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de corbeilles de propreté. Y compris présentation d'un échantillon d'une unité pour validation par le maître d'ouvrage.</p> <p>Type SPENCER WOOD ou équivalent</p> <p>Contenance (l) : 48</p> <p>Corps cylindrique H830 x D.425 mm</p> <p>Structure acier avec habillage lame de bois classe IV</p> <p>scellés dans dés béton ainsi que toute sujétions de parfaite réalisation (terrassements,...) suivant les recommandations du fournisseur.</p> <p>Emplacements sur les plans du dossier de consultation donnés à titre indicatif et à valider en cours de travaux avec le maître d'oeuvre</p> <p>L'unité :</p>	u	
603	<p><b>POTELETS BOIS</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de potelets en bois de classe IV, de section 8cm de diamètre, conformes aux normes PMR en vigueur, y compris scellement suivant les prescriptions du fournisseur et de l'entreprise en charge de la réalisation, présentation d'un échantillon d'une unité pour validation par le maître d'ouvrage couleur au choix du maître d'ouvrage, traitement de la partie enterrée pour les rendre imputrescibles au choix de l'entreprise et soumis à visa du maître d'oeuvre (brûlage, enduit au noir ou traitement spécifique type carbonlineum bio - sans danger pour l'environnement). Disposition selon calepinage des détails joint au dossier de consultation</p> <p><b>a Potelets antistationnement le long de la RD25 - hauteur hors sol 85 cm</b> L'unité :</p> <p><b>b Potelets de balisage du cheminement dans le parc - hauteur hors sol 45 cm</b> L'unité :</p>	<p>u</p> <p>u</p>	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
604	<p><b>BORNE FONTAINE A BOIRE INCONGELABLE</b></p> <p>Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose d'une borne fontaine à boire.RAL à soumettre au choix du maître d'ouvrage.</p> <p>Type FUENTE-R rectangulaire de chez Metalco ou équivalent</p> <p>Fût en caier avec platine de base rectangulaire 290 x 140 mm</p> <p>Robinet à bouton pression en laiton nickelé à retour automatique vissé</p> <p>Socle de la vasque en tôle acier zingué à chaud et thermolaqué</p> <p>Avaloir à grille amovible, en acier</p> <p>ainsi que toute sujétions de parfaite réalisation (terrassements,...) suivant les recommandations du fournisseur.</p> <p>Emplacement sur les plans du dossier de consultation donné à titre indicatif et à valider en cours de travaux avec le maître d'oeuvre</p> <p>L'unité :</p>	u	
605	<p><b>BANQUETTES ASSISES BOIS</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de banquettes bois constituées de grumes de Douglas classe III de section 35x60 avec arêtes chanfreinées de 1cm sur la face supérieure et piètement métallique en acier galvanisé ép. 8 mm fixé à la grume par le dessous avec vissage au platelage bois yc toutes sujétions de mise en oeuvre</p> <p>Le mètre linéaire</p>	ml	
606	<p><b>BRUMISATION DE RAFRAICHISSEMENT SUR LA STRUCTURE DE JEUX</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un système de brumisation haute pression de type Armext PRO de chez Climext ou équivalent, comprenant : 1 ou 2 filtres à cartouche, groupe HP, électrovannes, boîtier de sécurité et de commande, 30 buses avec filtre antigoutte, tube HP D.8mm yc manchons, embouts porte-buses, colliers isophoniques et colliers de fixation, et toutes sujétions de mise en oeuvre et de raccordement au réseau d'eau et d'électricité</p> <p>Le forfait</p>	ft	
700	<p><b>VII - AIRE DE JEUX PETITE ENFANCE</b></p> <p><b>SOL SOUPLE MULCH</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de paillage constitué de broyat de bois divers, non traités et sans coloration. Il ne sera pas utilisé d'écorce de pin.</p> <p>Épaisseur de 45 cm pour la zone de la structure de grimpe</p> <p>Épaisseur de 30 cm pour la zone des bateaux</p> <p>Conformément aux normes EN 1176-1 à x et EN 1177 et aux décrets n°96-1136 du 18 décembre 1996 - Aires de jeux et n°94-699 du 14 août 1994 – Équipements d'aires de jeux</p> <p>Le mètre cube</p>	m3	
701	<p><b>STRUCTURE A GRIMPER</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'une structure de jeux à grimper de type Caracol réf. 6.51010 ou similaire, yc compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre conformément aux décrets n°96-1136 du 18 décembre 1996 - Aires de jeux et n°94-699 du 14 août 1994 – Équipements d'aires de jeux et aux normes EN 1176-1 à x et EN 1177</p> <p>L'unité</p>	u	
702	<p><b>JEUX D'EAU MODULABLES</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de jeux d'eau modulables de type Caracol ou équivalent, comprenant 2 éléments de réf. 5.13000 de longueur 1,50 m + 2 éléments de réf. 5.13050 de longueur 2 m + 1 pompe aquatique de réf. 5.17630 ou similaire, yc compris élément d'ancrage pour fondation et de protection hivernale, et toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre conformément aux décrets n°96-1136 du 18 décembre 1996 - Aires de jeux et n°94-699 du 14 août 1994 – Équipements d'aires de jeux et aux normes EN 1176-1 à x et EN 1177</p> <p>Le forfait</p>	ft	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
703	<p><b>BATEAU</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un bateau avec pavillon à voile de type caracol réf. 6.03200 ou similaire, yc compris toutes sujétions de fourniture et mise en œuvre conformément aux décrets n°96-1136 du 18 décembre 1996 - Aires de jeux et n°94-699 du 14 août 1994 – Équipements d'aires de jeux et aux normes EN 1176-1 à x et EN 1177</p> <p>L'unité</p>	u	
704	<p><b>PANNEAU SIGNALÉTIQUE</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un panneau signalétique réglementaire conformément aux Décrets n°96-1136 et n°94-699 informant la tranche d'âge autorisée et les coordonnées du gestionnaire de l'aire de jeux.</p> <p>Panneau Résine Dim. 40 x 60 cm fixé sur poteau bois diam 8 mm</p> <p>L'unité</p>	u	
800	<p><b><u>IX - PLANTATIONS - ESPACES VERTS</u></b></p> <p><b>Travaux de terrassement avant les plantations</b></p> <p><b>Ouverture de fosses de plantation pour arbres tiges, cépées et TBB : 2mx2mx1,5m, soit 6m<sup>3</sup></b></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les opérations de terrassement en déblais nécessaires à la réalisation de fosses de plantation de 6m<sup>3</sup> pour arbres tiges et cépées (2mx2mx profondeur 1,50m) .</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*la fouille par tous moyens mécaniques ou manuelles, en toute nature de terrain</li> <li>*le décompactage du fond de forme et des parois de la fosse et toutes sujétions.</li> </ul> <p><b>L'unité :</b></p>	u	
801	<p><b>Ouverture de fosses de plantation pour arbustes : 1mx1mx0,5, soit 0,5m<sup>3</sup></b></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les opérations de terrassement en déblais nécessaires à la réalisation de fosses de plantation de 0,5m<sup>3</sup> pour arbustes (1mx1mx profondeur 0,5m).</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*la fouille par tous moyens mécaniques ou manuelles, en toute nature de terrain</li> <li>*le décompactage du fond de forme et des parois de la fosse et toutes sujétions.</li> </ul> <p><b>L'unité :</b></p>	u	
802	<p><b>Fourniture et mise en place de terre végétale pour arbres tige, cépées &amp; TBB</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et mise en place de terre végétale amendée pour les fosses d'arbres tiges, cépées et TBB (6m<sup>3</sup>) selon les résultats des analyses chimico-physique, comme décrit dans le CCTP. La mise en place devra être faite sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépasse pas 20%.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en stock provisoire en vu de l'amendement,</li> <li>* la garniture des fosses de plantation des arbres tiges, conifères et cépées conforme aux plans,</li> <li>* la mise en place sur les profondeurs issues des ouvertures de fosses,</li> <li>* la reprise de toutes zones abîmées par le passage des engins lors des travaux, et toutes sujétions.</li> </ul> <p><b>le mètre cube :</b></p>	u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
803	<p><b>Fourniture et mise en place de terre végétale pour arbustes (0,5m3)</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et mise en place de terre végétale amendée pour les fosses d'arbustes(0,5m3) selon les résultats des analyses chimico-physique, comme décrit dans le CCTP. La mise en place devra être faite sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépasse pas 20%.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en stock provisoire en vu de l'amendement,</li> <li>* la garniture des fosses de plantation des arbustes conforme aux plans,</li> <li>* la mise en place sur les profondeurs issues des ouvertures de fosses</li> <li>* la reprise de toutes zones abîmées par le passage des engins lors des travaux, et toutes sujétions.</li> </ul> <p><b>le mètre cube :</b></p>	u	
804	<p><b>Fourniture et mise en place de terre végétale pour fougères, vivaces &amp; couvre-sol (ep.30cm)</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et mise en place de terre végétale amendée pour les fosses de vivaces et graminées (ep.30cm) selon les résultats des analyses chimico-physique, comme décrit dans le CCTP. La mise en place devra être faite sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépasse pas 20%.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en stock provisoire en vu de l'amendement,</li> <li>* la garniture des fosses de plantation des vivaces et graminées conforme aux plans,</li> <li>* la mise en place sur les profondeurs requises (ep.30cm),</li> <li>* la reprise de toutes zones abîmées par le passage des engins lors des travaux, et toutes sujétions.</li> </ul> <p><b>le mètre cube :</b></p>	m3	
805	<p><b>Fourniture et mise en place de terre végétale pour gazons - aux gradins + talus associés aux remblais (ep. 15cm)</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la mise en oeuvre de terre végétale amendée selon les résultats des analyses chimico-physique, comme décrit dans le CCTP, sur les zones de gazons associés aux modelés de terrain (ep.15cm) . La mise en place devra être faite sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépasse pas 20%.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* la fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en stock provisoire en vu de l'amendement,</li> <li>* la mise en place sur les profondeurs requises (ep.15cm) des zones engazonnées yc modelés de terrain conforme aux plans,</li> <li>* la reprise de toutes zones abîmées par le passage des engins lors des travaux, et toutes sujétions.</li> </ul> <p><b>le mètre cube :</b></p>	m3	
806	<p><b>Fourniture et mise en place de substrat pour gazon renforcé - rampe d'accès technique (ép. 50cm)</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre cube, la fourniture et mise en place d'un mélange terre-pierre pour gazon renforcé (ep.50cm) selon les résultats des analyses chimico-physique comme décrit dans le CCTP.</p> <p>Le mélange terre-pierre à composer se constitue de 60% de terre amendée, de 20% de granulats calibre 60/80 mm, et de 20% de granulats calibre 20/50 mm, comme décrit au CCTP. Le volume de granulats calibrés constitue le volume total du mélange terre-pierres à fournir, la terre se logeant entre les granulats.</p> <p>Avant la fabrication du mélange terre-pierres, l'entreprise réalisera le mélange de la terre et de son amendement retenu après la lecture des analyses de terre. Pour la réalisation du mélange terre-pierres, l'entreprise proposera une procédure de fabrication qu'elle soumettra à l'agrément du Maître d'œuvre en s'engageant à la respecter strictement. Compris la mise en place de protection (type géotextile) en surface des fosses réalisées dans l'attente des travaux de plantation, la fourniture et pose d'anti-racines si conflit avec des réseaux existants. Essais de portance à la charge de l'entreprise pour vérification du compactage et contrôle de la mise en oeuvre par des profils pédologiques.</p> <p>La mise en place devra être faite sur sol ressuyé dont la teneur en eau ne dépasse pas</p> <p><b>le mètre cube :</b></p>	m3	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
	<b>Fourniture, transport et plantation des végétaux</b>		
<b>807</b>	<b>Arbres tiges, cépée &amp; TTB - Franges Nord &amp; Sud</b>		
	Ce prix rémunère, à l'unité, la sélection des végétaux en pépinière, la fourniture, la livraison, et le stockage des végétaux sur le chantier selon les prescriptions suivantes: Tous les végétaux seront de 1ère catégorie selon la norme NF 12-037, la fourniture comprend toutes les sujétions d'arrachage en pépinière, de manipulation et de préparation, de protection contre les intempéries (en particulier le risque de gel nocturne), et contre les blessures ou le dessèchement de mise en jauge en pépinière, l'apport à pied d'oeuvre, le déchargement sur le chantier et la remise en jauge si nécessaire. Les végétaux seront choisis et sélectionnés en pépinière par le Maître d'Oeuvre pour leur homogénéité et leur venue franche; ils seront exempts de maladies ou de blessures. Leur couronne naturelle sera conservé lors de la plantation. La mise en jauge sur le chantier est obligatoire si la plantation ne peut être effectuée dans un délai de 24 heures entre l'arrachage et la plantation pour les végétaux en racines nues. Ce délai pourra être de 48 heures pour les végétaux en mottes. Toutes les précautions (entre autres contre les échaudures) seront prises lors du transport, du stockage, afin de ne pas endommager les végétaux.		
	<u>Arbres tiges &amp; TBB - Franges Nord &amp; Sud</u>		
<b>807.1</b>	Quercus petraea - 3x Tr - 20/25, MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.2</b>	Quercus robur - 3x Tr - 20/25, MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.3</b>	Fagus sylvatica - 4x TR - TBB - 400/450 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.4</b>	Acer platanoides 'Emerald Queen' 3x TR - 20/25 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.6</b>	Acer triflorum - 4x TR - 18/20 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.7</b>	Prunus avium - 3x TR - 20x25 MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.8</b>	Acer campestre - 3x TR - 20/25 - MG <b>L'unité:</b>	u	
	<u>Arbres cépées - Franges Nord &amp; Sud</u>		
<b>807.9</b>	Sorbus aucuparia - 3x TR - 350/400 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.10</b>	Acer campestre - 3x TR - 350/400 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.11</b>	Ostrya carpinifolia - 3x TR - 350/400 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.12</b>	Prunus padus - 3x TR - 350/400 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.13</b>	Prunus avium - 3x TR - 350/400 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.14</b>	Acer davidii - 3x TR - 250/300 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>807.15</b>	Cladastris lutea 4x TR - 300/350 - MG <b>L'unité:</b>	u	
<b>808</b>	<b>Arbustes - Franges Nord &amp; Sud</b> Nature / Description ils sont décrits quant à la force voulue (taille des conteneurs, godets) et les densités Qualité / Normes - les végétaux seront désignés conformément à la nomenclature des plantes horticoles. variété régulière, bien fournie, l'enracinement en parfait état. Ils devront : - répondre aux normes AFNOR, - être en bonne végétation, c'est à dire, témoigner de leur vigueur de jeunesse, - être exempt de maladies et de parasites, de blessures et de déformations, etc...) par un élevage progressif. Les sujets présentés devront avoir la forme caractéristique de la variété et présenter tous les aspects d'une bonne végétation. Ceux qui seraient dégarnis à la base, déséquilibrés, déformés seront refusés. L'entreprise fournira la provenance des pépinières et un échantillon des principales espèces.		

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
808.1	<u>Massifs arbustifs - en lisière - Franges Nord &amp; Sud</u> Lonicera xylosteum - 2x TR - 100/120 - R.N <b>L'unité:</b>	u	
808.2	Lonicera xylosteum clavey's dwarf - 2x TR - 60/80 - R.N <b>L'unité:</b>	u	
808.3	Ligustrum vulgare lodense - 2x TR - 70/80 - R.N <b>L'unité:</b>	u	
808.4	Cornus alba - 2xTR - 120/150 - R.N <b>L'unité:</b>	u	
808.5	Daphne burkwoodii - 40/60 - MG <b>L'unité:</b>	u	
808.6	Sambucus racemosa - 2x TR - 150/175 - R.N <b>L'unité:</b>	u	
808.7	Corylus avellana - 2 x TR - 175/200 - R.N <b>L'unité:</b>	u	
808.8	Euonymus alatus - 3x TR - 100/120 - M.G <b>L'unité:</b>	u	
808.9	Viburnum burkwoodii - 2x TR - 120/150 <b>L'unité:</b>	u	
809	<b>Vivaces et graminées - godet 9 - Franges Nord &amp; Sud</b> Nature / Description Tous les végétaux sont nommés conformément à la nomenclature des plantes horticoles, ils sont décrits quant à la force voulue (taille des conteners, godets) et les densités prévues. Qualité / Normes  - les végétaux seront désignés conformément à la nomenclature des plantes horticoles. variété régulière, bien fournie, l'enracinement en parfait état. Ils devront : - répondre aux normes AFNOR, - être en bonne végétation, c'est à dire, témoigner de leur vigueur de jeunesse, - être exempt de maladies et de parasites, de blessures et de déformations, - être formés selon le caractère naturel de l'essence (silhouette, forme, résistance au vent, etc...) par un élevage progressif. Les sujets présentés devront avoir la forme caractéristique de la variété et présenter tous les aspects d'une bonne végétation. Ceux qui seraient dégarnis à la base, déséquilibrés, déformés seront refusés. L'entreprise fournira la provenance des pépinières et un échantillon des principales espèces.		
809.1	<u>Mélange de fougères &amp; vivaces - Franges Nord &amp; Sud</u> Matteuccia struthiopteris - 3u / m <sup>2</sup> - 10% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.2	Osmunda regalis 'Purpurascens' - 1u / m <sup>2</sup> - 10% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.3	Pteridium aquilinum - 3u / m <sup>2</sup> - 20% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.4	Aruncus dioicus - 2u / m <sup>2</sup> - 20% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.5	Rodgersia podophylla - 3u / m <sup>2</sup> - 15% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.6	Rodgersia aesculifolia - 3u / m <sup>2</sup> - 15% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.7	Dryopteris erythrosora - 3u / m <sup>2</sup> - 10% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.8	<u>Mélange de vivaces &amp; couvre-sol - Franges Nord &amp; Sud</u> Epimedium 'Amber Queen' - 6u/m <sup>2</sup> - 15% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.9	Alchemilla mollis - 6u/m <sup>2</sup> - 15% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.10	Heuchera sanguinea 'White Cloud' - 6u/m <sup>2</sup> - 30% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	
809.11	Geranium sanguineum album - 6u/m <sup>2</sup> - 20% - godet 9 <b>L'unité:</b>	u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
809.12	<i>Galium odorant - 9u/m<sup>2</sup> - 20% - godet 9</i> <b>L'unité:</b>	u	
810	<b>Engazonnement</b> <b>Fourniture et mise en place du gazon rustique des gradins &amp; talus associés aux remblais</b> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et le semis d'un gazon rustique. Composition du mélange à mettre en place: 20% de Ray gras anglais, 40% de Fétuque élevée SC1, 40% de Fétuque élevée Talladega, comme décrit au CCTP. Apport d'engrais si nécessaire. Densité de semis : 35gr/m2 La mise en place comprend : * le griffage, le décompactage du sol matérialisé par deux passages à la fraise rotative,  * le chargement et l'évacuation des déchets de tous ordres et l'enlèvement des cailloux d'une taille supérieure à 0,04 m sur une profondeur de 0,10 m, le roulage pour tassage et la destruction des petites mottes qui subsistent, un ratisage de surface avec enlèvement des cailloux de taille supérieure à 0,02 m sur 0,05 m d'épaisseur,  *le semis croisé des graines avec redoublage sur bordure sur une largeur de 0,30 m environ, un second roulage léger pour enfouissement correct des graines et plombage du semis sur sol sec, l'humidification du sol.  - Après la première tonte, lorsque le gazon rustique aura atteint une hauteur de 8cm environ, il sera effectué un roulage pour tallage des jeunes pousses. Eventuellement, resemis immédiat des parties présentant un aspect trop clair. <b>Le mètre carré:</b>	m <sup>2</sup>	
811	<b>Fourniture et mise en place du gazon rustique pour gazon renforcé</b> idem article ' Fourniture et mise en place du gazon rustique des gradins & talus associés aux remblais' <b>Le mètre carré:</b>	m <sup>2</sup>	
812	<b>Ré-engazonnement rustique sur gazon existant (de l'aire du parcours du marins d'eau douce, des plantations des franges boisées et de la haie supprimée le long de la RD)</b> Ce prix rémunère, au mètre carré, le ré-engazonnement rustique de l'aire de jeux du Parcours des Marins d'au douce, des plantations des franges arborées et de la haie supprimée le long de la RD sur le gazon rustique existant. Composition du mélange à mettre en place: 20% de Ray gras anglais, 40% de Fétuque élevée SC1, 40% de Fétuque élevée Talladega, comme décrit au CCTP. Apport d'engrais si nécessaire. Densité de semis : 35gr/m2 La mise en place comprend : *la tonte du gazon existant sur les zones à ré-engazonnés conformément au plan de la maîtrise d'œuvre  *le semis croisé des graines avec redoublage sur bordure sur une largeur de 0,30 m environ, un second roulage léger pour enfouissement correct des graines et plombage du semis sur sol sec, l'humidification du sol.  - Après la première tonte, lorsque le nouveau gazon aura atteint une hauteur de 8cm environ, il sera effectué un roulage pour tallage des jeunes pousses. Eventuellement, resemis immédiat des parties présentant un aspect trop clair. <b>Le mètre carré:</b>	m <sup>2</sup>	
813	<b>Travaux annexes à la plantation</b> <b>Paillage BRF (diam 10/30 homogène) ou paillis de Miscanthus giganteus broyé et de plaquettes forestières (50/50)</b> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture et la mise en place, sur terrain dépourvu de mauvaises herbes, de paillage de Miscanthus giganteus obtenu à partir du broyage des pailles de Miscanthus sains, 100% naturel, ainsi que de plaquettes forestières sur 8cm d'épaisseur, sous les massifs d'arbustes et de vivaces. <b>Le mètre carré:</b>	m <sup>2</sup>	
814	<b>Tuteurage tripode en châtaigner</b> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et plantation de trois tuteurs écorcés diam. 8, longueur 3,00m d'aspect neuf en châtaigner. Les tuteurs seront reliés entre eux à environ 1,80 m du sol par trois planchettes de largeur 8cm. La visserie sera galvanisée. Les liens seront souples (au nombre de 3 / arbre). La mise en place s'effectuera autour des arbres tiges et conifères, et sera conforme aux règles de l'art, en aucun cas les tuteurs seront plantés dans la motte de l'arbre. <b>L'unité:</b>	u	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
815	<b>Tuteurage monopode en châtaigner</b> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et plantation d'un tuteur écorcé diam.8 , longueur 3,00m d'aspect neuf en châtaigne. Les liens seront souples . La mise en place s'effectuera en biais autour des arbres en cépées, et sera conforme aux règles de l'art, en aucun cas les tuteurs seront plantés dans la motte de l'arbre. <b>L'unité:</b>	u	
816	<b>Ancrage de motte</b> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place d'un système d'ancrage de motte à 3 points + accessoire et ancrs adaptés à la taille et force de chacun des arbres plantés conformément au carnet de détails. Cela comprend tous les produits associés au système d'ancrage de motte (sangles et tendeurs à criquet, ancrs, cables d'acier galvanisé... )et autres sujétions. <b>L'unité:</b>	u	
817	<b>Nivellement général de finition (modélé paysager )</b> Ce prix rémunère, au mètre carré, les opérations de nivellement fin des modelés paysagers (gradins enherbés et zones de remblais associées à la réalisation du quai haut et de l'aire de jeux..) <b>Le mètre carré:</b>	m <sup>2</sup>	
818	<b>Protection d'arbres existants</b> Ce prix rémunère, au forfait, la fourniture et mise en place de janolène autour des troncs des arbres existants, sur une hauteur de 1m , tout au long du chantier. <b>Le forfait</b>	ft	
819	<b>Élagage d'arbres existants et nettoyage des bosquets arbustifs existants</b> Ce prix rémunère, au forfait, l'élagage des sujets existants sur site (gros sujets) Le prix comprend : * le broyage des branches d'arbres pour complément au paillage et le nettoyage/éclaircissement des bosquets arbustifs existants * le chargement et évacuation à la décharge pour végétaux non conservés car non exploitables au paillage * le ramassage et nettoyage sur l'emprise des travaux <b>Le forfait :</b>	ft	
820	<b>Suppression haie existante - arrachage de haies &amp; massifs arbustifs le long de la RD</b> Ce prix rémunère, au forfait, l'arrachage des haies et massifs arbustifs le long de la route départementale, en frange du parc, conformément au plan masse Le prix comprend : * la suppression des massifs arbustifs/ haies y compris systèmes racinaires suivant des techniques à valider avec la maîtrise d'œuvre * le chargement et évacuation à la décharge pour végétaux non conservés car non exploitables au paillage * le remblaiement en terre végétale des souches évacuées * le ramassage et nettoyage sur l'emprise des travaux <b>Le forfait:</b>	ft	
821	<b>Garantie et entretien</b>  <u>Plantation et parachèvement</u> <b>Plantation arbres</b> Ce prix rémunère, à l'unité, les opérations nécessaires à la plantation et au parachèvement des arbres. Il comprend: <u>Plantations:</u> - l'amenée à pied d'œuvre, - l'ouverture du trou de plantation, - la plantation à proprement dite - le remblaiement en terre végétale, - la protection des troncs des arbres tiges par toile de jute - la construction d'une cuvette d'arrosage, le plombage à l'eau - si besoin la taille de formation définit par le Maître d'œuvre - et toutes sujétions		

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
	<p><u>Parachèvement:</u></p> <p>L'entreprise d'espace vert sera responsable de ses plantations sur le site dès la mise en terre, jusqu' à la fin de la période de parachèvement. Ces travaux comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taille légère de formation à la sortie de l'hiver et au moment du débouillage à la demande de VIAP et sur prescriptions du technicien VIAP, ainsi que les tailles curatives si nécessaire, l'enlèvement du bois mort.</li> <li>- l'arrosage nécessaire à la bonne reprise de la végétation, à raison de 150 litres d'eau par arbres (environ 10 interventions par an) fréquence plus ou moins grande en fonction des conditions climatiques.</li> <li>- les traitements phytosanitaires qui s'avèreraient nécessaires.</li> <li>- l'apport annuel au printemps et à l'automne de fertilisant à définir en fonction des analyses de terre.</li> <li>- autant de binages aux pieds des végétaux et désherbages que nécessaire par an pour un parfait état de propreté et de perméabilité.</li> <li>- le contrôle des tuteurs et le remplacement des attaches si nécessaire pendant la période de parachèvement, et l'enlèvement des tuteurs après la période de suivi (et en accord avec la maîtrise d'ouvrage et des services espaces verts compétents qui poursuivront l'entretien).</li> <li>- le regarnissage du paillage</li> <li>- La garantie de reprise des végétaux et le remplacement des végétaux morts ou dépérissants</li> </ul> <p>Suivant l'époque de plantation, ces travaux de parachèvement auront une durée maximum de 12 mois après la plantation.</p> <p><b>L'unité:</b></p>	u	
822	<p><b>Plantation cépées</b> dito art 'Plantation arbre'</p> <p><b>L'unité:</b></p>	u	
823	<p><b>Plantation arbustes</b> dito art 'Plantation arbre'</p> <p><b>L'unité:</b></p>	u	
824	<p><b>Plantation fougères / vivaces / couvre-sol</b> dito art 'Plantation arbre'</p> <p><b>Le mètre carré:</b></p>	u	
825	<p><u>Garantie et confortement sur 2 ans</u></p> <p><b>Garantie et entretien des arbres</b></p> <p>Ce prix rémunère, à l'unité, les opérations décrites au CCTP:</p> <p>2 ans, à compter de la réception des travaux (fascicule 35 du CCTG). Ces opérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taille légère de formation à la sortie de l'hiver et au moment du débouillage à la demande de VIAP et sur prescriptions du technicien VIAP, ainsi que les tailles curatives si nécessaire, l'enlèvement du bois mort.</li> <li>- l'arrosage nécessaire à la bonne reprise de la végétation, à raison de 150 litres d'eau par arbres (environ 10 interventions par an) fréquence plus ou moins grande en fonction des conditions climatiques.</li> <li>- les traitements phytosanitaires qui s'avèreraient nécessaires</li> <li>- l'apport annuel au printemps et à l'automne de fertilisant à définir en fonction des analyses de terre.</li> <li>- autant de binages aux pieds des végétaux et désherbages que nécessaire par an pour un parfait état de propreté et de perméabilité.</li> <li>- le contrôle des tuteurs et le remplacement des attaches si nécessaire, et l'enlèvement des tuteurs après les deux années de suivi.</li> <li>- le regarnissage du paillage</li> <li>- La garantie de reprise des végétaux et le remplacement des végétaux morts ou dépérissants</li> </ul> <p><b>L'unité:</b></p>	u	
826	<p><b>Garantie et entretien des cépées</b> dito art 'Garantie &amp; entretien des arbres'</p> <p><b>L'unité:</b></p>	u	
827	<p><b>Garantie et entretien des arbustes</b> dito art 'Garantie &amp; entretien des arbres'</p> <p><b>L'unité:</b></p>	u	
828	<p><b>Garantie et entretien des vivaces, graminées</b> dito art 'Garantie &amp; entretien des arbres'</p> <p><b>Le mètre carré :</b></p>	m <sup>2</sup>	

N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
829	<p><b>Garantie et entretien des engazonnements</b></p> <p>Ce prix rémunère, au mètre carré:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les tontes et fauches (5 à 10 tontes et fauches minimum par an à ajuster et adapter suivant les espaces et la pousse des gazons)</li> <li>- l'évacuation des déchets</li> <li>- les reprises des zones mal venues</li> <li>- les engrais nécessaires au bon développement suivant cahier des charges</li> <li>- les traitements phytosanitaires, si nécessaires</li> <li>- les traitements sélectifs</li> <li>- la propreté des surfaces engazonnées.</li> </ul> <p><b>Le mètre carré :</b></p>	m <sup>2</sup>	

A,

Le

L'Entrepreneur



N° des prix	Désignation des travaux	U	Prix unitaire en Euros H.T.
<b>OPT 5</b>	<b>REPRISE GAZON RUSTIQUE FRANGE SUD - 491 m<sup>2</sup></b> Reprise des engazonnements - fourniture et mise en place de gazon rustique (OPTION) Garantie et entretien de engazonnement (OPTION) <b>Total Option 5</b>	m <sup>2</sup> m <sup>2</sup> ff	

A,

Le

L'Entrepreneur